



Contentieux climatique et responsabilité environnementale des entreprises en Afrique

Lien :

<https://innov-maroc.com/formation/contentieux-climatique-et-responsabilite-environnementale-des-entreprises-en-afrique>

 DURÉE
5 jours (35h)

 RÉFÉRENCE
DTA229

 CATÉGORIE
**Compliance,
Responsabilité et
Contentieux**

🎯 OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de cette formation, vous serez capable de :

- ✓ Comprendre les fondements juridiques du contentieux climatique et de la responsabilité environnementale des entreprises en Afrique
- ✓ Identifier les différentes sources nationales, régionales et internationales susceptibles de créer des obligations environnementales et climatiques pour les entreprises
- ✓ Distinguer les régimes de responsabilité civile, administrative et pénale applicables aux entreprises et à leurs dirigeants
- ✓ Évaluer l'exposition juridique d'une entreprise face aux risques climatiques, environnementaux et aux dommages écologiques
- ✓ Analyser les conditions d'engagement de la responsabilité d'une entreprise en cas de pollution, destruction d'écosystèmes ou violation d'obligations environnementales
- ✓ Maîtriser les principes relatifs à la preuve du dommage environnemental, à la causalité et à la réparation des préjudices
- ✓ Évaluer les implications juridiques des engagements climatiques, politiques ESG et déclarations environnementales des entreprises
- ✓ Identifier les risques de contentieux liés au greenwashing et aux communications climatiques insuffisamment justifiées
- ✓ Comprendre les interactions entre changement climatique, droits humains, droits des communautés locales et responsabilité des entreprises
- ✓ Évaluer les risques juridiques liés aux projets miniers, pétroliers, gaziers, énergétiques, agricoles et infrastructurels
- ✓ Analyser les mécanismes de contestation des autorisations, permis, études d'impact environnemental et décisions administratives
- ✓ Mettre en place une démarche de vigilance et de prévention des risques climatiques et environnementaux
- ✓ Construire une cartographie des risques contentieux environnementaux applicable à une entreprise ou à un projet

POUR QUI ?

- ✓ Avocats d'affaires, avocats spécialisés en droit de l'environnement et juristes contentieux
- ✓ Juristes d'entreprise et responsables des affaires juridiques
- ✓ Responsables conformité, éthique et gestion des risques
- ✓ Responsables ESG, RSE, développement durable et climat
- ✓ Directeurs juridiques et secrétaires généraux d'entreprises
- ✓ Dirigeants, administrateurs et membres des conseils d'administration
- ✓ Directeurs généraux et cadres dirigeants d'entreprises exposées aux risques environnementaux
- ✓ Responsables environnement, santé, sécurité et qualité
- ✓ Responsables HSE, QHSE et management des risques environnementaux
- ✓ Responsables climat et transition énergétique
- ✓ Auditeurs, consultants ESG et experts en conformité environnementale
- ✓ Experts en droit minier, pétrolier, gazier et énergétique
- ✓ Professionnels des industries extractives et des infrastructures
- ✓ Promoteurs et développeurs de projets énergétiques, industriels et infrastructurels
- ✓ Banques, établissements financiers et investisseurs exposés aux risques environnementaux des projets financés



Programme détaillé

1 / Fondements juridiques du contentieux climatique et de la responsabilité environnementale des entreprises en Afrique

- Comprendre les principes fondamentaux du droit climatique, du droit de l'environnement et de la responsabilité des entreprises dans les systèmes juridiques africains
- Identifier les principales sources de responsabilité : législation nationale, réglementation sectorielle, droit OHADA lorsque pertinent, normes internationales et engagements climatiques des États
- Analyser l'évolution du contentieux climatique et environnemental ainsi que le rôle croissant des entreprises dans la prévention et la réparation des dommages environnementaux

2 / Responsabilité civile, administrative et pénale des entreprises en matière environnementale

- Distinguer les différents régimes de responsabilité applicables aux entreprises en cas de pollution, atteinte aux écosystèmes, dommages environnementaux ou violation des obligations réglementaires
- Identifier les conditions d'engagement de la responsabilité civile, administrative et pénale des dirigeants, personnes morales et autres acteurs impliqués
- Évaluer les conséquences juridiques, financières, réputationnelles et opérationnelles d'un manquement aux obligations environnementales

3 / Contentieux climatique et obligations internationales des entreprises

- Analyser l'influence de l'Accord de Paris, des conventions environnementales internationales et des engagements climatiques nationaux sur les activités des entreprises
- Comprendre les mécanismes permettant d'utiliser les normes internationales relatives au climat, aux droits humains et à l'environnement dans les stratégies contentieuses
- Étudier l'évolution des litiges climatiques fondés sur les obligations de prévention, de réduction des émissions, de vigilance et de protection des générations futures

4 / Entreprises, changement climatique et devoir de vigilance environnementale

- Identifier les obligations de prévention, d'anticipation et de maîtrise des risques climatiques et environnementaux applicables aux entreprises selon les juridictions concernées
- Évaluer les risques liés aux chaînes d'approvisionnement, aux filiales, aux sous-traitants et aux projets présentant des impacts environnementaux significatifs
- Mettre en place une démarche de vigilance permettant de documenter les risques, les mesures de prévention, les alertes et les actions correctives

5 / Pollution, dommages environnementaux et réparation des préjudices

- Analyser les différents types de dommages causés par les activités industrielles, minières, pétrolières, agricoles, énergétiques et infrastructurelles
- Identifier les mécanismes de réparation, de restauration des écosystèmes, d'indemnisation des victimes et de remise en état des sites dégradés
- Évaluer les difficultés juridiques liées à la preuve du dommage, à la causalité, à la quantification du préjudice écologique et à l'identification des responsables

6 / Droits humains, communautés locales et justice climatique

- Examiner les interactions entre protection de l'environnement, droits humains, droits des communautés locales et contentieux climatique
- Analyser les enjeux liés aux populations affectées, aux peuples autochtones lorsque pertinent, aux droits fonciers, à l'accès aux ressources naturelles et à la consultation des communautés
- Évaluer les risques contentieux liés à l'absence de consultation, aux déplacements de populations, aux atteintes aux moyens de subsistance et aux impacts disproportionnés du changement climatique

7 / Contentieux des projets extractifs, énergétiques et d'infrastructures en Afrique

- Identifier les principaux risques environnementaux et climatiques associés aux activités minières, pétrolières, gazières, énergétiques et aux grands projets d'infrastructures
- Analyser les mécanismes de contestation des autorisations, études d'impact environnemental, permis d'exploitation et décisions administratives
- Étudier des cas pratiques africains permettant de comprendre les stratégies des entreprises, États, communautés, ONG et investisseurs face aux litiges environnementaux

8 / ESG, reporting climatique, greenwashing et risque contentieux

- Analyser les informations ESG et climatiques communiquées par les entreprises ainsi que leur potentiel d'utilisation dans les procédures contentieuses

- Identifier les risques juridiques associés aux déclarations environnementales trompeuses, au greenwashing, aux engagements climatiques non respectés et aux communications ESG insuffisamment documentées
- Mettre en place des procédures de contrôle, de gouvernance et de traçabilité permettant de sécuriser les communications environnementales et climatiques des entreprises

9 / Stratégies de prévention, gestion et défense des contentieux environnementaux

- Construire une cartographie des risques contentieux permettant d'identifier les activités, projets, territoires et décisions présentant une exposition juridique élevée
- Élaborer des mécanismes internes de prévention, d'alerte, de documentation, de gestion de crise et de règlement des différends environnementaux
- Développer une stratégie de défense combinant analyse juridique, expertise scientifique, données environnementales, gouvernance, communication de crise et négociation

10 / Gouvernance climatique et mise en place d'un dispositif de responsabilité environnementale

- Concevoir un dispositif de gouvernance permettant d'intégrer les risques climatiques et environnementaux dans les décisions des conseils d'administration et des dirigeants
- Définir une feuille de route de conformité environnementale intégrant politiques internes, procédures de contrôle, audits, indicateurs, reporting et mécanismes de remédiation
- Élaborer une stratégie globale permettant aux entreprises africaines de réduire leur exposition au contentieux climatique, renforcer leur résilience juridique et anticiper l'évolution des réglementations environnementales

🔗 Approche pédagogique

- ✓ Support Ecrit et Projection
- ✓ Exposés Interactifs, Podcasts et Vidéos
- ✓ Brainstorming et Jeux de Rôle
- ✓ Mises en Situation pour faciliter l'assimilation
- ✓ Cas Pratiques et Labs inclus pour leur impact opérationnel
- ✓ Test de Validation des Acquis des Connaissances

Prochaines dates programmées

 26 au 30 Oct. 2026

 Présentiel - Casablanca

 Autres dates possibles sur demande. Contactez-nous pour organiser une session intra-entreprise.

Réservation & Renseignements

 **Téléphone** : +212 522 247 210

 **Email** : contact@innov-maroc.com

 **Web** : <https://www.innov-maroc.com>

Document généré le 10/10/2026 — Réf : DTA229
INNOV MAROC — Tous droits réservés